

COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot....). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

RÉUNION DU 23/11/2021

Président : M. MATILI

Présent(s) : MM. BAULAY - SUZAN

Excusé(e)s :

Article 18. - Délégués Officiels.

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

Journée du 27 & 28 NOVEMBRE 2021

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
28/11/2021	SENIORS	D 1	23430368	COURBEVOIE SPORTS 1	NEUILLY OLYMPIQUE 1	2 CLUBS
28/11/2021	SENIORS	D 1	23430369	ST CLOUD FC 1	VILLENEUVE LA GAREN 1	ST CLOUD FC
28/11/2021	SENIORS	D 3	23430683	COLOMBIENNE FOOT 3	JEUNES D'ANTONY 1	2 CLUBS
28/11/2021	U 18	D 1	23431142	PLESSIS ROBINSONFC 1	GARENNE COLOMBES 2	2 CLUBS
28/11/2021	U 18	D1	23431144	BAGNEUX COM 1	MONTRouGE FC.92.2	2 CLUBS
28/11/2021	U 18	D 1	23431145	COLOMBIENNE FOOT 1	NANTERRE ES 2	2 CLUBS
28/11/2021	U 16	D 1	23433504	CLICHY S/SEINE US 1	COURBEVOIE SPORTS 1	2 CLUBS
27/11/2021	U 14	D 1	23428763	GENNEVILLIERS CSM 2	SURESNES JS 1	2 CLUBS
27/11/2021	U 14	D 1	23428764	MEUDON AS 2	SEVRES FC.92.1	2 CLUBS

Journée du 26 & 28 NOVEMBRE 2021

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
26/11/2021	SENIORS	FUTSAL	24079654	TRAIT D'UNION FC 1	BOULOGNE BILL AC1	2 CLUBS
27/11/2021	SENIORS	FUTSAL	24079650	SCEAUX FC 1	NEUILLY FC 2	2 CLUBS
27/11/2021	SENIORS	FUTSAL	24079652	GENNEVILLIERS SOCCER 1	JABC 1	2 CLUBS
27/11/2021	SENIORS	FUTSAL	24079655	LES PETITS PAINS 2	CHATILLON FOOT SALLE 1	2 CLUBS
28/11/2021	SENIORS	FUTSAL	24079651	SEVRES FUTSAL 1	HOMENMEN France 1	2 CLUBS
28/11/2021	SENIORS	FUTSAL	24079653	FC ASNIERES FUTSAL 1	ISSY LES MX FC 2	2 CLUBS